



## DÉCLARATION

Conakry, le 02 mars 2025

L'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) dénonce avec la plus grande indignation la décision arbitraire du tribunal de Dixinn suspendant le renouvellement des organismes de l'UFDG.

Cette suspension, qui constitue une attaque frontale contre la liberté d'association et la démocratie, a été orchestrée par la junte à travers une instrumentalisation flagrante de la justice pour affaiblir l'UFDG en raison du combat que notre Parti mène pour le respect de la parole donnée, de la Charte de la transition et des engagements internationaux de la République de Guinée.

Ces attaques persistantes contre l'UFDG ne nous surprennent guère. Cependant, voir la justice, pilier de l'État de droit, se transformer en simple exécutant d'un pouvoir qui ne cache plus ses ambitions dictatoriales nous choque profondément.

Depuis l'arrivée du CNRD, l'UFDG est la cible d'une persécution implacable : assassinats impunis, poursuites fantaisistes et spoliations de ses dirigeants, arrestations et condamnations arbitraires de ses militants et responsables.

L'objectif est clair : museler la principale force d'opposition, imposer un projet antidémocratique et confisquer la voix du peuple guinéen.

L'UFDG rappelle que le processus de renouvellement de ses structures à la base, mené dans le strict respect de ses statuts, a déjà permis de restructurer la quasi-totalité de ses fédérations, tant en Guinée qu'à l'étranger. La suspension de ce processus qui devait s'achever avec la mise en place des organismes nationaux en avril prochain, constitue une violation flagrante de la liberté d'association et des droits constitutionnels des citoyens, garantis par la Charte de la transition et les conventions internationales.

Pendant que la junte s'acharne sur l'UFDG, toute l'Administration est mobilisée pour promouvoir la candidature illégale de Mamadi Doumbouya, en violation de son serment, de la Charte de la transition, de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, ainsi que du Code pénal guinéen.

L'UFDG attire l'attention de l'opinion nationale et internationale sur cette instrumentalisation flagrante de la justice contre notre parti, qui mène ses activités conformément à ses statuts et à son règlement intérieur.

L'UFDG appelle ses militants, sympathisants et toutes les forces vives de la nation à se mobiliser pour faire barrage à cet acharnement de la junte contre les partis politiques et les organisations de la société civile qui dénoncent sa volonté de confisquer le pouvoir.

L'UFDG ne cédera ni à l'intimidation ni à l'injustice. Elle ne reculera pas face à l'arbitraire. L'UFDG se battra jusqu'à la victoire de la démocratie.

Que ceux qui pensent faire plier le parti, ses militants et sympathisants se détrompent : l'histoire nous enseigne que les peuples finissent toujours par triompher de la tyrannie.

Mobilisation, résistance, victoire !

La Direction Nationale